Enquête : le monde professionnel s'ouvre difficilement à la diversité

23/09/2014 à 22h25



Publiée mercredi 23 septembre par la Direction des études du ministère du Travail (Dares), l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) menée en 2008 et 2009 sur près de 21 000 personnes, passe au crible le devenir professionnel des jeunes issus de l'immigration.

Et le constat est sans surprise : « les jeunes âgés de 18 à 29 ans immigrés ou descendants d'immigrés rencontrent à la fin de leurs études plus de difficultés d'insertion professionnelle que les autres jeunes. »

UNE INSERTION DANS L'EMPLOI PLUS CHAOTIQUE

Plus précisément, explique la Dares, *« alors que les personnes non issues de l'immigration ont passé depuis la fin de leurs études près de 77 % de leur temps en emploi de façon continue pendant au moins un an, ce n'est le cas que de 68 % des descendants d'immigrés et de 69 % des immigrés ».*

Inversement, immigrés et descendants d'immigrés ont passé 11,2 % et 12,7 % de leur temps en chômage durable, contre 9,6 % pour les jeunes non issus de l'immigration.

Une situation qui s'explique sans doute par un niveau scolaire plus faible au bas de l'échelle. Ainsi, 13,2 % des descendants d'immigrés et 23,5 % des immigrés avaient quitté l'école sans diplôme, contre 7,4 % pour les 18-29 ans non issus de l'immigration. (…)

UNE SITUATION ENCORE PLUS COMPLIQUÉE DANS LES ZUS

De plus, « l'insertion est encore plus difficile » pour les jeunes résidant en zones urbaines sensibles. Ainsi, « les jeunes immigrés des ZUS n'ont passé en moyenne que 59 % du temps depuis la fin de leurs études en emploi durable et les jeunes descendants d'immigrés 57 % », le taux restant faible (63 %) aussi pour les jeunes non issus de l'immigration.

UN ÉCART DE 21 POINTS QUAND ON A DES PARENTS VENUS DU MAGHREB

Sont rappelés notamment les chiffres de l'Insee qui montrent que le taux d'emploi des hommes français de 16 à 35 ans entre 2005 et 2009, qui est de 86 % quand les deux parents sont français de naissance, descend à 65 % quand au moins l'un des parents est originaire d'un pays du Maghreb. (…)

LA LÉGISLATION SUR LES STATISTIQUES ETHNIQUES VALORISE PEU LES EFFORTS

Mais, regrette, l'auteur, Sonia Hamoudi, « force est de constater que l'objectif de la Charte, à savoir l'accès de l'entreprise aux jeunes diplômés issus de l'immigration à des postes de responsabilité, n'a pas été atteint ». (…)

Source